

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des transports
des marchandises dangereuses

Réunion commune d'experts sur le Règlement annexé
à l'Accord européen relatif au transport international
des marchandises dangereuses par voies
de navigation intérieure (ADN)

Treizième session, Genève, 17-18 juin 2008
Point 4 de l'ordre du jour

PROPOSITIONS D'AMENDEMENTS

ADN Drafting Meeting, 21-25 avril 2008

Notes sur la Réunion

Le 21-25 avril 2008, une réunion informelle s'est tenue au Palais des Nations dans le but de vérifier l'uniformité de la version allemande de l'ADN avec les versions anglaise et française. Les représentants de l'Autriche, de la Suisse, de la CCNR et de l'OTIF y ont participé ainsi que le secrétariat de la CEE-ONU. La réunion a vérifié les parties 1 et 5 de l'ADN, et outre les modifications à la version allemande, ont été proposées des modifications aux versions anglaise et française ci-dessous.

Amendements à l'ADN (pour additif au ECE/TRANS/WP.15/AC.2/26)

- 1.1.2.1 Au quatrième tiret, remplacer "moyens de transport" par "des véhicules ou des wagons".
- 1.1.2.5 Remplacer "de la présente Partie" par "de l'ADN" et "du présent chapitre" par "du présent Règlement".
- 1.1.3.2 d) Anglais seulement.
- 1.1.3.3 Anglais seulement.
- 1.1.3.6.1 b) Supprimer "(conteneurs-citernes, véhicules-citernes etc.)".
- 1.1.4.1 a), b) Supprimer "du présent Règlement".
- 1.1.4.1 (a) Anglais seulement.

- 1.1.4.2.1 c) Remplacer "de la présente annexe" par "du présent Règlement" (2 fois).
- 1.1.4.6.1 Remplacer "de l'Accord" par "de l'ADN"
- 1.3.2.2.3 Remplacer "des installations d'extinctions d'incendie et des extincteurs avec" par "de".
- 1.3.2.2.4 Au deuxième tiret, ajouter une deuxième phrase pour lire comme suit: "Les instructions doivent être complétées par des exercices pratiques."
- 1.3.2.2.5 Ajouter "visées au 5.4.3" après "consignes écrites". [et numéroter ce paragraphe correctement]
- 1.4.2.2.1 g) Remplacer "pour le conducteur" par "visées au 5.4.3".
- [1.4.2.3.1 Ajouter un nouveau alinéa h) (Voir 2008/11 qui sera présenté en juin 2008)]
- 1.4.2.3.3 Anglais seulement.
- 1.4.3.1.1 c) Ajouter "un wagon," après "un véhicule,".
- 1.4.3.1.1 e) Ajouter ", le wagon" après "le véhicule".
- 1.4.3.1.1 g) Ajouter "visées au 5.4.3" après "consignes écrites"
- 1.4.3.3 b) Remplacer l'énumération complète par "les citernes" (comme les autres alinéas)
- 1.4.3.3 i), k) Anglais seulement.
- 1.4.3.3 l) Ajouter "visées au 5.4.3" après "consignes écrites".
- 1.4.3.3 t), u) À modifier et pour reprendre le texte de l'ADNR :
 - “t) s'assurer que les joints qu'il a mis à disposition pour l'étanchéification des raccords entre les tuyauteries de chargement et de déchargement du bateau et de la terre sont en un matériau qui ne soit pas attaqué par la cargaison, ni ne cause de décomposition de celle-ci ni ne provoque de réaction nocive ou dangereuse avec celle-ci;
 - u) s'assurer que pour toute la durée du chargement ou du déchargement une surveillance permanente et appropriée est assurée.”
- 1.4.3.3 v) Ajouter "visées au 5.4.3" après "consignes écrites".
- 1.4.3.4 b) Remplacer "citernes" par "réservoirs". En anglais, "shell" est correct.
- 1.5.2.1.1 Ajouter "de l'ADN" après "l'article 7".
- 1.5.2.2.3 Aligner avec le texte anglais, par exemple lire: "parce qu'il y a des doutes ou des oppositions ...".

- 1.6.1.6** Modifier pour lire "Réservé".
- 1.6.1.10** Anglais seulement.
- 1.6.5** Dans le titre, supprimer "et wagons". Supprimer "ou du RID" et remplacer "des sections" par " de la section".
- 1.6.7.1.1** Remplacer "spécifiques" par "supplémentaires".
- 1.6.7.1.2** Supprimer "1.6.7".
 - a) remplacer "l'Accord" par "l'ADN".

Tableau 1.6.7.2.1.1

Sous "9.1.0.34.1", le texte dans la deuxième colonne doit être libellé comme suit: "Position des tuyaux d'échappement".

1.6.7.2.1.2 Modifier pour lire comme suit: "Supprimé".

1.6.7.2.3 et suivants: voir pourquoi le titre est le même qu'au 1.6.7.2.2. Renumérotation nécessaire ?

Tableau 1.6.7.2.3.1

Sous "9.3.1.11.2 d)" en anglais, voir le mot correct pour "étais".

Sous "9.3.1.21.1 d) ..." lire "N est applicable qu'aux bateaux ...".

Sous "9.3.2.21.1 e)", première rubrique, supprimer la rubrique.

Sous "9.3.2.21.1 e)/9.3.3.21.1 e)" supprimer "Renouvellement du certificat d'agrément après le 1^{er} janvier 2001".

Sous "9.3.2.21.1 f)", supprimer la rubrique.

Sous "9.3.3.21.5 b)", supprimer la dernière rubrique.

Sous "9.3.2.21.5 c)" nouvelle rubrique à ajouter (voir proposition dans AC.2/2008/11).

Sous "9.3.3.21.5 c)" (deux rubriques) : supprimer les deux rubriques

Sous "9.3.3.23.2, Pression d'épreuve ..." ajouter à la fin "À bord des bateaux déshuileurs [en service / qui ont été admis] avant le 1^{er} janvier 1999, une pression d'épreuve de 5 kPa est suffisante (0,05 bar).

Ajouter 2 nouvelles rubriques pour "9.3.2.25.2 g) h)" (voir AC.2/2008/11).

Sous "9.3.2.3.25.9", supprimer le texte sous "N.R.T". (à partir du 1^{er} janvier 2003 ...).

Sous "9.3.X.31.5", troisième colonne, remplacer "45°C" par "300°C". Français seulement.

Sous "9.3.3.52.2" ajouter dans la deuxième colonne, sous le texte existant : "Type N ouvert".

Sous "9.3.1.52.3 a) ...", alinéa b), remplacer "IP2" par "IP23".

Sous "9.3.1.56.1 ..." ajouter à la fin dans la deuxième colonne, "dans la zone de cargaison".

Sous "9.3.3.56.1" (2^{ème} rubrique), la deuxième colonne doit se lire "Gaine métallique pour les tous les câbles dans la zone de cargaison".

1.6.7.2.3.2.3 1^{er} et 2^{ème} paragraphes : une fois "bateaux-citernes", une autre fois "bateaux".
A voir.

Tableau 1.6.7.3

Sous "9.3.3.8.1", supprimer la rubrique (apparaît 2 fois)

1.8.1.4.1 Ajouter "Ainsi que sur les lieux de chargement et de déchargement" après "dans les entreprises".

1.8.3.11 b) Au dernier tiret, lire comme suit :

– Les prescriptions relatives au matériel de transport (bateaux).

1.8.5.1 À la fin, ajouter "six mois au plus tard après l'événement" (Voir AC.2/2008/11).

1.8.5.3 Sous "perte de produit" a), déplacer la fin ("ou d'autres matières ...") après "du groupe d'emballage I".

1.8.5.4 (voir proposition dans AC.2/2008/11).

1.9.2 Remplacer "de l'Accord" par "de l'ADN".

5.1.3 Ajouter ", wagons pour vrac" après "véhicules pour vrac".

5.1.3.1 Lire " ... les citernes (y compris les véhicules-citernes, wagons-citernes, véhicules-batteries, wagons-batteries, citernes démontables, citernes amovibles, citernes mobiles, conteneurs-citernes, CGEM, les véhicules, les wagons et les ...".

5.1.5.2.2 c) Remplacer "wagon/véhicule ou conteneur ou dans un seul moyen de transport" par "bateau, véhicule, wagon ou conteneur".

5.2.1 Au Nota, remplacer "pour gaz" par "à pression".

5.2.1.6 a) Dans la note de bas de page 1, à la fin, supprimer "Les noms visités dans le commerce et les cités ... ne pourront être utilisées que complémentaires".

5.2.1.7.4 c) A voir : l'indicatif du pays (code VRI) à remplacer par "le signe distinctif ...".

- 5.2.1.7.7** Lire "des objets SCO-I". Voir ce texte qui vient de l'AIEA, car le mot "empaquetage" n'est pas approprié.
- 5.2.2.1.7** Anglais seulement.
- 5.2.2.1.9 b)** Dans la deuxième phrase, remplacer "par contre" par "en outre".
- 5.3.1.3 Titre** Ajouter "et des wagons" après "véhicules".
- 5.3.1.3** Dernier paragraphe, ajouter "ou du wagon" après "du véhicule" (deux fois) et à la fin "ou le wagon" après "le véhicule".
- 5.3.1.4** Pour prochaine proposition :
Supprimer le NOTA. (ne s'applique pas aux bateaux de navigation intérieure).
- 5.3.1.5.2** Le Nota s'applique-t-il à la navigation intérieure ? A voir pour prochaine proposition.
- 5.3.1.7.4** Ajouter deux nouvelles phrases à la fin (voir 5.1.3.7.4 du RID). En anglais : "The dimension of the placards to be affixed to wagons may be reduced to 150 mm by 150 mm. In this case, the upper dimension prescribed for the trefoil, lines, figures and letters do not apply."
- 5.3.2.1.2** À la fin du deuxième paragraphe, ajouter la nouvelle phrase suivante: "Dans ce dernier cas, le numéro d'identification du danger à utiliser est celui indiqué à la colonne (20) du tableau A du chapitre 3.2 du RID."
- 5.3.2.3.2** Ajouter "ou du RID" après "de l'ADR".
Sous les numéros 238, 28 et 285, remplacer "aérosol" par "gaz".
- 5.3.4.1** Remplacer "les sections 5.3.2 et 5.3.3" par "la section 5.3.2".
Dans le titre de l'exemple, remplacer "d'un conteneur-citerne" par "d'une citerne mobile".
- 5.3.4.2** Supprimer "de la section 5.3.2".
- 5.4.1.1.1 a)** À la fin, ajouter "ou le numéro d'identification de la matière".
- 5.4.1.1.1 c)** Dans le Nota, ajouter "du chapitre 3.3" à la fin.
- 5.4.1.1.2 b)** Ajouter "entre parenthèses" après "le nom technique".
Après les alinéas, dernier paragraphe, ajouter "tableau C du" après "au chapitre 3.1 et au".
- 5.4.1.1.6.3 a)** Ajouter ", wagons-batteries" après "véhicules-batteries" et "ou du RID" après "de l'ADR". À la fin, ajouter "(ou du RID)" après "de l'ADR".
- 5.4.1.1.6.3 b)** Ajouter ", wagons" après "véhicules" et "ou du RID" après "de l'ADR". À la fin, ajouter "(ou du RID)" après "de l'ADR".

- 5.4.1.2.1 d) Ajouter une dernière nouvelle phrase, identique à la dernière phrase du c) (langues).
- 5.4.1.2.2 Ajouter ", citernes amovibles" après "citernes démontables" et ", wagons-citernes" après "citernes fixes".
- 5.4.1.2.3.3 Ajouter "de l'ADR" après le deuxième "4.1.7.2.2". À la fin, ajouter une dernière phrase, pour lire comme la dernière phrase du 5.4.1.2.1 c).
- 5.4.1.2.5.1 h) Remplacer "conteneur ou moyen de transport" par "engin de transport ou bateau" (quatre fois, avec différentes variantes).

Contrôler "conveyance" en anglais, est-ce égal à "engin de transport et bateau" ?

- 5.4.1.2.5.2 b) Remplacer "ou le véhicule" par ", le véhicules ou le wagon".

- 5.4.1.4.1 Premier paragraphe, supprimer "du véhicule".

5.4.4 Formule-cadre (A changer avant dans le Règlement type de l'ONU et dans l'ADR ?)

Au No 14, voir traduction anglaise pour "cubage" (cube ?).

Déclaration de l'expéditeur: en anglais, on dit "governmental regulations" et pas en français.

2° page, mise en page à corriger (cases No 1 et 2)

- 5.4.2 Note de bas de page a, texte du code IMDG, pour le "5.4.2.1", supprimer "par voie maritime". Au .4, remplacer "in" par "en".
- 5.5.2.1 Ajouter ", wagon" après "véhicule". En anglais, ajouter "amount" après "type and". La phrase mentionnant les langues devrait être placée à la fin du paragraphe.
- 5.5.2.2 À la fin de la première phrase, ajouter ", wagon, conteneur ou citerne" après "véhicule".

Propositions d'amendement à 1.2 Définitions

- "Zones de danger d'explosion" (doc AC.2/26) : voir si on ajoute la référence complète à la directive CE en bas de page (note), comme cela se fait normalement.

Directive 1999/92/CE du Parlement européen et du Conseil, du 16 décembre 1999, concernant les prescriptions minimales visant à améliorer la protection en matière de sécurité et de santé des travailleurs susceptibles d'être exposés au risque d'atmosphères explosives, Journal officiel n° L 023 du 28/01/2000.

- "Groupe d'explosion", dans la parenthèse, lire "(...EN 50014 :1994)". La parenthèse se place à la fin du texte (voir ...).
- "Citerne fixe" : ajouter "ou sur un wagon (qui devient alors un wagon-citerne)" après "un véhicule-citerne" et "ou wagon" après "véhicule" à la fin.

- Définition de "liquide" : remplacer les trois premiers tirets par a) b) c). A voir.
 - Définition de "gaz" (deux définitions) : regrouper les deux définitions en une. Début comme définition de "gaz (au sens de la classe 2)", puis fin comme "(au sens général)".
 - "Collecteur/Conduite d'évacuation des gaz (2 définitions) : supprimer "et les vapeurs" (car "vapeurs" est compris dans la définition de "gaz").
 - Ajouter deux nouvelles définitions : (du RID) "*Wagon couvert*, un wagon à parois et toit fixes ou amovibles", "*Wagon découvert*, un wagon avec ou sans parois frontales ou latérales dont la surface de chargement est ouverte".
 - "Réaction dangereuse", alinéa e) ajouter "et les citernes à cargaison" après "les citernes".
 - Définition "Chargement complet" : ajouter ", d'un wagon" après "d'un véhicule".
 - "GRV", ajouter "de l'ADR" après "chapitre 6.1".
- Dans le nota 2, remplacer le 2^{ème} "ADR" par "ADN".
- "ISO (norme) éditorial : reformatter l'adresse (virgule, tiret, point, etc).
 - "Température critique" : supprimer a). Sous b), supprimer "(au sens des dispositions relatives au gaz).
 - "Citerne à cargaison (état)" : supprimer "ou de vapeur" après "gaz".
 - "Masse d'un colis". Ajouter ", des véhicules et des wagons" après "des citernes".
 - Partout : voir si le pays dans une adresse n'est pas superflu (ex : CH – 1211 Genève, Suisse)
 - "Système d'assèchement" : ajouter "restes et des" avant "résidus"
 - Ajouter définition de "Température de situation d'urgence". (FR seulement) conséquence de la modification de "température critique"
 - "Chambre des pompes à cargaison" supprimer "voir classement en zone"
 - "Types de bateaux" : il manque les définitions de "type N fermé", "Type N ouvert", "Type N ouvert avec coupe-flammes", en FR et EN. Ajouter
 - "Cloison (étanche à l'eau)" : inverser les tirets, lire "dans un bateau à cargaison sèche ..." en premier.

- "Conteneur pour vrac" : à la fin, remplacer "wagons/véhicules" par "véhicules ou de wagons".
- "Soupape de sécurité" : dans la parenthèse, ajouter "soupape de dégagement à grande vitesse," après "aussi".
- "Slop" : la définition se trouvant sous "résidus de cargaison" doit se lire : "voir Slops". Il y a une nouvelle définition pour "Slops" (Voir AC.2/26).
- "Citerne" : Lire l'énumération ainsi : "...Les conteneurs-citernes, citernes mobiles, citernes démontables, citernes amovibles, citernes fixes, wagons-citernes, tels ...". Ajouter "wagons-batteries" avant "ou de CGEM".
- "Dossier de citerne" : lire "... une citerne, un véhicule-batterie, un wagon-batterie ou un CGEM ...".
- "Classe de température" : déplacer parenthèse à la fin et ajouter ":1994" après "EN 50014".
- "Suremballage" : supprimer le Nota.
- "Chargeur" : ajouter "; un véhicule, un wagon ou un grand conteneur" après "bateau".
- "Colis" : placer le troisième paragraphe après le premier paragraphe (il devient le deuxième paragraphe). Dans le nouveau troisième paragraphe, ajouter "wagons-batteries," après "véhicules-batteries," et ", wagons-citernes," après "véhicules-citernes".
- "Classement en zones" : reprendre le texte de l'ADNR français "(voir Directive 1999/92/CE)" ...
- "Types de protection" voir si il faut ajouter les années de parution après chaque N° de norme.
- Partout : les références à des normes ou publication, entre () après le terme défini, se place à la fin.
- Aérosol : "6.2.6" au lieu de "6.2.5".
- Appareil respiratoire : UN 136 :1998 et pas 1999.
- Ajouter définition de "Citerne amovible". Du RID : "Citerne amovible: une citerne qui, construite pour s'adapter aux dispositifs spéciaux du wagon, ne peut cependant en être retirée qu'après démontage de ses moyens de fixation." "Citerne amovible" et "citerne démontable" sont traduits comme "demountable tank" en Anglais.
- "Transport": ajouter "wagons," après "véhicules,"
- "Transport en vrac": dans le Nota, ajouter "ou au RID" après "ADR".

- “Remplisseur”: Alinéa a) ajouter “wagon-citerne” après "véhicule citerne", en français, ajouter “citerne-amovible”, alinéa c) ajouter "un wagon," après "véhicule,".
- "Zone de cargaison": lire "3 m" au lieu de "3,00 m".
- “Conteneur”: dans le Nota, remplacer “ni les vehicules” par “, ni les vehicules, ni les wagons”.
